

Madrid

PAR ANGÉLIQUE SCHALLER

A deux pas de la Puerta del Sol, un haut immeuble d'angle intégralement rénové dans les tons de rose héberge Bayti. Dans ses six étages en plein centre-ville se trouvent les différents services du Centre d'accueil de jour pour femmes maghrébines. Inauguré en grande pompe médiatique il y a un an, Bayti est le "bébé" d'Asunción Miura, la directrice de la *Dirección general de la Mujer de la Comunidad* de Madrid. Malgré son statut qui la met aux premières loges de ce que l'on nomme aisément "les technocrates", Asunción Miura revendique son passé de militante, son histoire associative... "C'est ce qui m'a permis de savoir où il fallait investir, et qui avait véritablement besoin d'argent."

Et de l'argent, il y en a, Asunción Miura étant de la génération des enfants prodiges de monsieur FEDER : pas un fonds ou un programme inexploré. L'organigramme de la *Dirección de la Mujer* est une véritable réponse aux appels d'offres européens.

Cependant, à bien comprendre les ficelles du "miracle espagnol", Asunción Miura ne semble pas avoir perdu son âme. Elle est capable de créer Bayti, de lui donner pignon sur rue et d'y placer une équipe de caractère.

A priori, Asunción Miura n'est pas une "maman collante". Bayti a beau être "son bébé", elle fait confiance à son équipe et ne passe que rarement. Aussi, si ce n'était une délégation de femmes d'une association française qu'elle pilote dans tous ses services, Asunción Miura ne serait pas venue à Bayti en ce mois de décembre 1999. C'est donc presque par hasard qu'elle passe dans ce lieu qui célèbre son premier ramadan.

Au cinquième étage, visiteurs et hôtesse se retrouvent dans la cuisine. C'est la traditionnelle heure du thé quotidien. Les premiers échanges ont lieu autour de la table. Policés, sobres et informatifs : "Bayti est à la fois un espace d'informations pratiques pour les femmes maghrébines et un centre de jour où nous proposons divers ateliers : de langue, de danse, de cuisine, de couture... Nous recevons essentiellement des femmes marocaines, très peu d'Algériennes et pas de Tunisiennes. En revanche, nous accueillons des Espagnoles attirées par cette culture du Maghreb."

Malheureusement, les visites d'atelier ne pourront avoir lieu car les cours de fin d'après-midi réunissant les seules Marocaines ont été supprimés le temps du ramadan, faute de participantes.

A cette nouvelle, les yeux d'Asunción Miura se glacent et un ton sec annonce que "le problème sera réglé ultérieurement", avant de rajouter : "Ce n'est pas possible."

L'an prochain, si elles recommencent, elles seront virées." "Virées" : les animatrices de Bayti ont beau comprendre que le linge sale doit être lavé en famille, elles ne peuvent se résoudre à laisser n'importe quel dernier mot dans la bouche de leur énergique directrice. "Virées ? Nous sommes une association, c'est nous qui sommes à leur service." A un moment, Asunción Miura en appelle à la "laïcité" : "Nous sommes un Etat laïque et la religion relève du domaine privé. Ce n'est pas le cas ici." Les animatrices tentent une réponse : "Il est plus facile de pratiquer sa religion dans le domaine privé quand sa religion est historiquement majoritaire puisque le calendrier a intégré et laïcisé les principales fêtes religieuses, bien des attributs religieux ont percé avec le temps le domaine public et sont aujourd'hui devenus des éléments culturels. Soyons réalistes", assène Veronica.

Cependant, l'équipe de Bayti abandonne très vite le débat pour revenir à ce qui lui tient à cœur : l'échange. "Nous sommes là pour aider à l'intégration. Or, celle-ci ne passera que par l'échange et la considération mutuelle. Nous apprenons aux Marocaines à parler espagnol mais nous enseignons aussi aux Madrilènes à préparer le couscous. Evidemment, l'an prochain nous ferons en sorte qu'aucun atelier ne soit suspendu. Certainement pas en les menaçant d'être virées mais en s'y prenant en amont pour trouver des aménagements." Nadia et Fathia, deux animatrices, sont exhibées comme "preuves vivantes" : "Elles sont musulmanes, font le ramadan et pourtant elles sont là ! Mais elles sont jeunes, cultivées, vivent depuis longtemps en Espagne et ont eu le temps et les moyens d'apprendre à concilier leur double culture."

Au bout d'une heure de joute verbale, la "doyenne" des animatrices, Lola, sort dans le couloir fumer une cigarette. En exhalant la fumée, elle s'étouffe presque en lâchant : "Il est où le problème ?" En montrant les photographies prises dans les divers ateliers et accrochées au mur, elle explique : "Moi, quand je regarde la musique qui me plaît, la façon dont je danse, dont je mange, quand je regarde ma ville, mon rythme de vie..., je suis obligée de constater que j'ai plus à voir avec le Sud qu'avec les Anglais. Quand je bois du thé, il est toujours en vrac, avec de la menthe ou des pignons, je le passe trois fois, je le sers dans des petits verres... Ce n'est pas des sachets servis dans de la porcelaine ! Pourtant, j'ai l'impression que c'est ce que l'on voudrait me faire croire. Dans la rue et dans les discours politiques, on ne me parle que d'Europe et que du Nord. L'immigration n'a jamais été un problème ici, mais depuis que l'on a prononcé le mot d'Euroméditerranée, on fait croire aux gens que cela va ouvrir les frontières et que l'on va être envahi !"

Au mois de décembre 1999

l'Espagne est secouée par les discussions entre Parlement et Congrès au sujet d'une nouvelle loi sur l'immigration, à la demande de divers partis politiques qui, dès 1998, souhaitaient modifier la loi de 1985 jugée trop restrictive et répressive. Malgré un gouvernement qui "a mené une campagne d'intoxication à travers des stéréotypes xénophobes", pour reprendre les termes de Javier Pradera, éditorialiste au quotidien

El País ; en dépit d'un ministre des Affaires étrangères, Abel Matutes, qui souhaitait mener une "migration plus en accord avec le modèle culturel espagnol", à l'instar de José María Aznar qui aurait aimé faire espagnol le principe de la double peine, le Congrès a adopté le 22 décembre dernier un projet de loi stipulant que les étrangers jouiront, au même titre que les Espagnols, des conditions, des droits et des libertés reconnus par l'article premier de la Constitution.